

ÉTS LOUIS BILLIARD, Alger Importation et fabrication de machines agricoles

1861 (1^{er} juin) : M. Julien Billiard crée, à Alger, au n° 14 de la rue Bab-Azoun, une maison de vente de quincaillerie et d'instruments aratoires.

1870 : transfert au n° 8 de la même rue.

1879 (1^{er} octobre) : M. Julien Billiard vend sa quincaillerie pour se concentrer sur la vente de machines agricoles. Il installe ses bureaux 4, rue Bab-Azoun et ses magasins à l'emplacement portant actuellement le n° 16 du boulevard Baudin.

1880 : succursale à Oran.

1888 : M. Louis Billiard, fils de Julien, et Georges Cuzin succèdent au fondateur

1891 : succursale à Bône.

Source : *L'Afrique du Nord illustrée*, 10 mai 1930.

Publicité

(Le Journal général de l'Algérie, 1^{er} mars 1894)

L. BILLIARD & CUZIN

ALGER — ORAN — BÔNE

Agents généraux pour l'Algérie de

DECAUVILLE

Envoi de catalogue général sur demande

Vente et location — Prix très réduits

CONCOURS GÉNÉRAL AGRICOLE D'ALGER

(Le Journal général de l'Algérie, 28 avril 1894)

— III —

La plus vaste et la plus variée des expositions que nous voyons dans l'enceinte du concours, est celle de la maison Billiard et Cuzin : quatre mille mètres carrés de surface dans laquelle on peut remarquer trois cent cinquante appareils d'une valeur de 250 mille francs.

Malgré le temps défavorable et le court délai laissé aux exposants pour s'installer, cette organisation, cette organisation attire forcément l'attention du visiteur.

Au moment de la visite du gouverneur général, toutes les machines étaient en fonction, ce qui l'a vivement intéressé, surtout les charrues à socs alternatifs de la maison Fondeur, de Chauny (médaille d'or).

Nous avons remarqué les pompes à vin et à eau de la maison Noël, puis les broyeurs de sarments de M. Breloux (médaille d'or), ceux de M. Garnier (médaille d'argent), ainsi que ceux de M. Vernet (médaille d'argent).

Ensuite nous nous sommes portés du côté des pressoirs, fouloirs, des moulins à olives, construits par M. Manille, d'Amboise.

Les filtres à vin qu'expose la maison Billiard tiennent une place marquée dans le

concours : ils sont construits par la maison Rouhette et ont eu le premier prix, ainsi que les réfrigérants pour moûts avec ventilation de la maison Deroy.

Nous remarquons aussi un treuil à défoncement que les animaux peuvent faire fonctionner : il est de la maison Vernet et a obtenu une médaille d'argent.

Nous continuons notre inspection à travers les faucheuses de différents systèmes, de moissonneuses, râtaux et instruments divers, placés à droite et à gauche de petit bureau que se sont fait construire MM. Billiard et Cuzin.

Derrière, nous apercevons un groupe de huit locomobiles qui, toutes chauffées, font fonctionner divers appareils, ce qui augmente surtout le caractère imposant à cette exposition. L'une d'elles fait fonctionner une nouvelle batteuse qui pulvérise la paille pour la rendre aussi souple que possible et propre à l'alimentation du bétail.

Non moins curieuse, la botteleuse à manège qui donne des bottes de fourrage d'une densité surprenante.

Enfin, pour terminer cette longue énumération, nous voyons la presse à vapeur qui permet de botteuler jusqu'à 200 quintaux métriques par jour avec un personnel de trois hommes.

La maison Billiard et Cuzin a, d'ailleurs, été justement récompensée de ses efforts par les médailles qui lui ont été attribuées dont quatre en or, six en argent et quatre en bronze.

Nous nous attendions à lui en voir décerner une pour l'ensemble de l'exposition, mais, à notre grand regret, le jury en a décidé autrement.

.....

PUBLICATIONS JUDICIAIRES ET LÉGALES SOCIÉTÉS

(*Le Journal général de l'Algérie*, 16 janvier 1898)

ALGER. — Suivant acte reçu le 7 décembre 1897, M. Louis Billiard, négociant, demeurant à l'Agha, rue Baudin, n° 3, et M. Georges Cuzin, aussi négociant, demeurant au Plateau-Saulière, commune de Mustapha, rue Denfert-Rochereau 7, ont déclaré proroger pour dix années à compter du 31 décembre 1897, la durée de la société en nom collectif formée entre eux sous la raison sociale L. Billiard et Cuzin, suivant acte reçu le 28 mars 1888. Le capital social primitivement fixé à 200.000 fr. est porté à 300.000 fr. entièrement versés. Le siège social est maintenu à Mustapha, rue Baudin, 3, avec succursales à Oran et à Bône.

Concours agricole de Mascara (*Le Journal général de l'Algérie*, 26 mai 1898)

Dans la liste des récompenses décernées aux lauréats du concours agricole de Mascara, nous voyons avec plaisir figurer les noms suivants des membres du Syndicat commercial.

Moteurs. — Médaille d'or, MM. Billiard et Cuzin, pour le moteur Merlin ; M. Burgart, pour le moteur Japy, médaillé d'argent, MM. Billiard et Cuzin, moteur Tanghies.

Pompes à vin à moteur. — Médaille d'or, MM. Billiard et Cuzin, pompe Noël ; médaille d'or par virement, M. Burgart, pour la pompe Japy.

Appareils à déchausser. — Médaille d'argent, M. Burgart, pour cultivateur Canadien.

Charrues avec avant-trains. — Médaille de vermeil, MM. Billiard et Cuzin, pour les charrues Howard ; médaille d'argent, MM. Billiard et Cuzin, pour les charrues Vernet.

Soufreuses. — Médaille d'argent, MM. Billiard et Cuzin.
Produis divers. — Médaille d'argent grand module, M. Billiet, de Rouïna.

LE CONCOURS AGRICOLE D'ALGER
(*Le Journal général de l'Algérie*, 18 mai 1899)

Dimanche dernier a eu lieu l'inauguration officielle du Concours agricole d'Alger.
Nos lecteurs ont déjà lu, dans les journaux quotidiens, le compte rendu complet de toutes les expositions de produits agricoles, vinicoles, des machines, etc., etc.

Nous croyons donc inutile de relater en détail ce que nous avons vu et admiré au cours de nos visites.

Nous signalerons pourtant les expositions de MM. C. Burgart, L. Billard et Cuzin, L. Caillat et Euzières, Meley, Burelle, Senart, H. Martel, Ehrempfort, Gérardal, Étienne Sibut, Subra et Mme Delfau, qui ont été particulièrement remarquées.

Le concours agricole de Duperré
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 17 avril 1909)

La maison L. Billiard et Cuzin (Alger, Oran, Bône) exposait plusieurs types de machines réalisant tous les perfectionnements modernes apportés au matériel agricole.

1909 : mort de Georges Cuzin

LOUIS BILLARD (1862-1936)

Né le 4 février 1862 à Alger.

Fils de Julien Billiard, quincaillier, et de Louise Blanadet.

École polytechnique, promotion 1882.

1886 : entrée dans la maison familiale.

1898 (décembre) : membre de la chambre de commerce.

1910-1930 : président de la chambre de commerce. Contribue puissamment au développement du port d'Alger.

1912-1922 : membre du conseil de réseau des Chemins de fer algériens de l'État, puis du conseil supérieur des chemins de fer d'intérêt général de l'Algérie (1922-1926).

2 août 1914-15 janvier 1919 : mobilisé comme chef d'escadron d'artillerie.

1915 : administrateur de la Banque de l'Algérie après avoir été pendant douze ans censeur de sa succursale d'Alger.

1919-1929 : président du Comité d'assistance aux indigènes algériens.

1924 : président-fondateur du conseil d'administration de la Banque populaire d'Alger, président de la Banque de crédit hôtelier algérien.

1926 : administrateur du PLM.

Le plus important constructeur de machines agricoles et industrielles de l'Afrique du Nord (1930).

Membre du conseil supérieur du centenaire de l'Algérie

Membre du conseil d'administration du Lycée d'Alger

Président d'honneur de la Société des médaillés d'honneur du travail et de la Société de secours mutuels les Arts et métiers d'Alger.

Président du groupe d'Alger des anciens polytechniciens.

Chevalier de la Légion d'honneur (11 juillet 1912)

Officier de la Légion d'honneur (11 août 1922)

Officier de l'Ordre de l'Empire britannique (décembre 1918)

Base Léonore.

ÉCHOS

Louis Billiard, chevalier de la Légion d'honneur

(*L'Écho d'Alger*, 14 juillet 1912)

Parmi les nominations dans la Légion d'honneur parues hier, nous avons le plaisir de relever le nom d'un de nos concitoyens, M. Billiard, président de la chambre de commerce et industriel bien connu à Alger. M. Billiard a été décoré au titre de capitaine de réserve, 6^e groupe d'artillerie.

Nous lui adressons nos sincères félicitations pour cette distinction méritée.

Louis Billiard, chevalier du Mérite agricole

(*L'Écho d'Alger*, 27 février 1913)

À la chambre de commerce
Installation de nouveaux membres
Discours de M. Lasserre, préfet d'Alger

.....
Je n'ose, messieurs, vous parler de votre président, et ma gêne est grande, car je crains d'être partial. Au premier abord, M. Louis Billiard commande la sympathie et ce premier sentiment se mue très rapidement en amitié, puis en affection.

.....

Mais je puis me permettre d'évoquer aussi les joies que vous avez eues depuis lors et dont la plus grande fut la nomination de M. Louis Billiard au grade de chevalier de la Légion d'honneur. Je dois dire que si cette décoration lui fût décernée par l'autorité militaire, ce n'est pas qu'il y eût moins de titres auprès de l'Administration civile. Quoi qu'il en soit, vous savez que M. Fernand David, alors ministre du Commerce et maintenant ministre de l'Agriculture, a été reçu par vous l'année dernière et a fait la connaissance de M. Billiard. Il a immédiatement éprouvé à son égard les sentiments dont je parlais tout à l'heure. Et cela me permet aujourd'hui de vous faire une agréable surprise. Reconnaisant les services que M. Billiard rend à l'agriculture, par l'industrie qu'il dirige, par le fait aussi que les intérêts agricoles sont loin d'être étrangers aux préoccupations de la chambre de commerce qu'il préside, M. le ministre de l'Agriculture, à la suite de la proposition que je lui avait présentée, vient de me faire connaître à l'instant même par un télégramme, qu'il nommait votre président chevalier du Mérite agricole.

J'ai tenu à attacher moi-même aujourd'hui cette décoration sur la poitrine de M. le président Billiard et, pris par le temps, j'ai apporté ma propre croix.

.....

LE TRACTEUR « TITAN »
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 1^{er} mai 1920)



Le tracteur « Titan » labourant avec une charrue à quatre socs.

L'agriculture étant la principale des forces vitales de l'Algérie, les journées de Blida, organisées par la Société d'encouragement à la motoculture, ne pouvaient manquer d'attirer dans cette ville un nombre considérable de colons venus pour se renseigner sur les progrès accomplis dans la construction d'appareils reconnus indispensables à l'exploitation des vastes domaines agricoles.

Il faut envisager que le problème de la main-d'œuvre va se poser dès demain en Algérie.

Devant une telle éventualité, il importe de trouver une solution dans l'emploi du tracteur.

La maison Louis Billiard, qui compte de nombreuses et importantes succursales dans les trois départements algériens, fut une des premières à offrir à nos colons un tracteur agricole.

Le tracteur « Titan », qu'elle présentait aux expériences de motoculture de Blida, est déjà bien connu.

Plus de 60 appareils, en effet, fonctionnent dans diverses régions de l'Afrique du Nord, en donnant entière satisfaction.

Nous nous contenterons donc d'en rappeler ici les principales caractéristiques :

La force motrice est obtenue d'un moteur 15-30 HP. à cylindres, spécialement construit pour fonctionner au pétrole lampant.

Le moteur tourne à 575 tours à la minute. Il fonctionne avec injection d'eau dans la chambre d'explosion, ce qui abaisse la température à l'inférieur des cylindres. Cette particularité est importante quand il s'agit, de travailler pendant les fortes chaleurs.

Le moteur « Titan » est à deux vitesses, respectivement de 3 à 4 kilomètres, et, à marche arrière.

Il est muni d'un sillonneur automatique qui dégage complètement le conducteur du souci de la direction, et, permet ainsi à ce dernier de surveiller le travail de l'instrument aratoire accouplé au tracteur.

La marche régulière du « Titan » a été. très remarquée.

Dans le sol particulièrement dur de Joinville, il remorquait, aisément, une charrue à 4 socs, à relevage automatique, couvrant une largeur de 1 m. 40, à une profondeur de 28 centimètres, laissant, derrière lui une terre admirablement remuée.

A signaler que ce tracteur fonctionnant au pétrole, le prix de. revient de l'hectare labouré est aussi bas que possible.

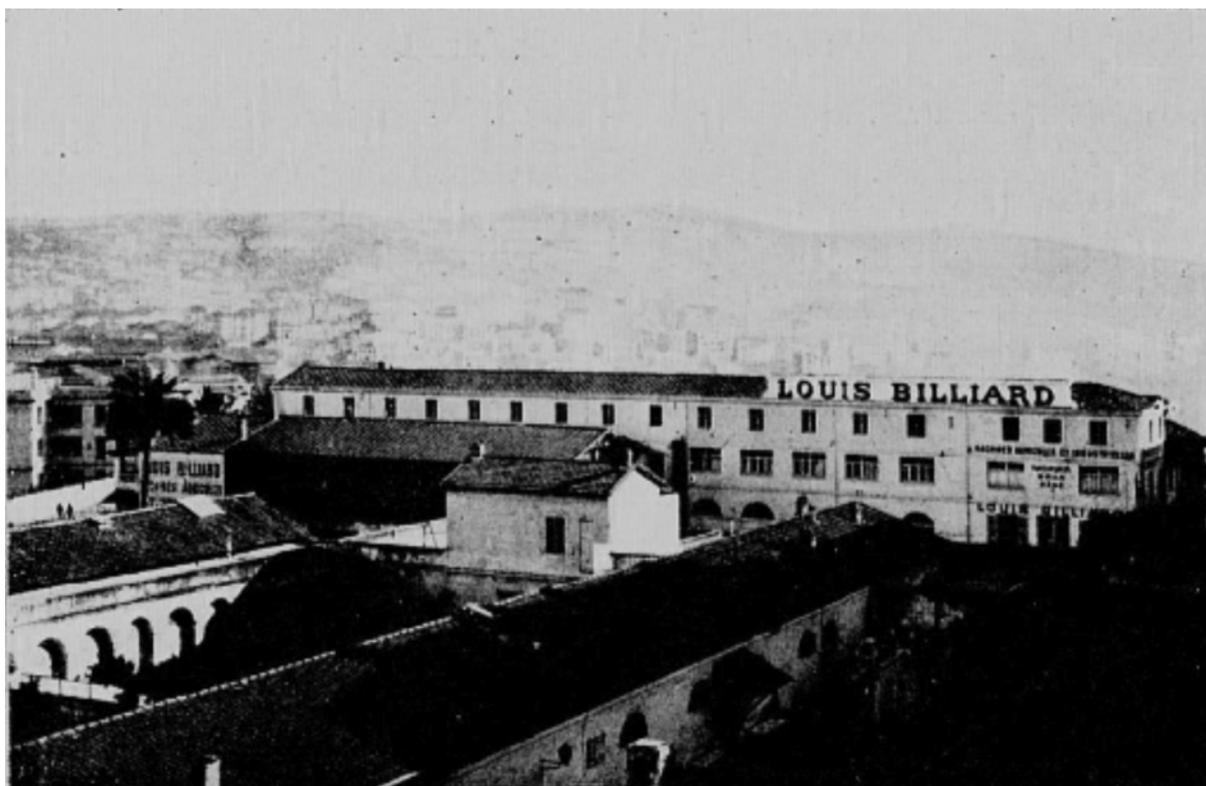
Le « Titan » peut donc, à juste titre, figurer dans la bonne catégorie des tracteurs agricoles, puissants et robustes.

La maison Louis Billiard, que l'on peut citer parmi les organisations modèles, est à même, d'effectuer la livraison de ses appareils à lettre lue.

Ses agents, disséminés dans tous les centres agricoles, ont, à leur disposition tous les spécialistes nécessaires pour la mise en marche des tracteurs, pour l'éducation mécanique du personnel appelé à les conduire. Un stock important de pièces de rechange permet les réparations immédiates et garantit l'acheteur contre une immobilisation par trop prolongée de sa machine.

Ajoutons que cette maison, une des plus anciennes d'Algérie, se recommande par le choix de ses instruments aratoires conçus et fabriqués spécialement pour nos terres résistantes, instruments qui sont le complément indispensable du bon tracteur.

LA MAISON LOUIS BILLIARD
(L'Afrique du Nord illustrée, 4 juin 1921)



La maison Louis Billiard, d'Alger (Photo Moll).

La maison Louis Billiard occupe en Algérie une place prépondérante. Fondée en 1861, elle s'est spécialisée dans l'importation de machines agricoles et industrielles, et on peut affirmer qu'elle a contribué dans une large part à la mise en valeur des terres actuellement cultivées dans l'Afrique du Nord.

En effet, si parfaitement construit que puisse être un matériel utilisé en Europe ou en Amérique, il est toujours nécessaire de l'adapter aux besoins particuliers de l'agriculture algérienne. Les modifications apportées, il y a lieu de suivre l'instrument mis au point pour s'assurer qu'il donne ce qu'on en attendait. C'est à ces essais longs et délicats que nous devons la mise au point de machines familières aux colons que nous reconnaissons dans le stand de la maison Billiard. Les charrues Fondeur, les semoirs Nodet, remarquables par le fini de leur construction ; les pulvérisateurs Vermorel qui doivent leur renommée à leur solidité et à leur fonctionnement : les moteurs Lister.

L'attention du visiteur est tout particulièrement attirée par la foulo-pompe Mabille, instrument nouveau qui permet de fouler et d'élever de la vendange, égrappée ou non, sans encourir les risques d'engorgement qu'entraîne l'emploi des pompes à moûts.

Le motoculteur Somua apporte une innovation dans les procédés de culture puisqu'il permet de réaliser, en un seul passage, un ameublissement complet du sol, opération qui nécessitait autrefois l'emploi de charrues, de herses et de rouleaux. Il existe trois appareils de ce genre : le motoculteur pour céréales, d'une force de 35 chevaux ; le motoculteur de même force, mais à l'essieu et fraise réduits de manière qu'il puisse passer dans les vignes même au moment où la végétation atteint son maximum du développement, et enfin le petit motoculteur type « C » qui peut être utilisé par les maraîchers.

Un instrument tout à fait nouveau complète la gamme des machines de récolte construites par les usines Mac-Cormick qui produisent les moissonneuses-lieuses, espicadoras et faucheuses, vendues en si grand nombre depuis de longues années dans la colonie : la moissonneuse-batteuse. Cet instrument, d'une largeur de coupe de 2 m. 70, permet de récolter et de battre simultanément, et par conséquent de réaliser une

économie de main-d'œuvre considérable, puisque deux ouvriers suffisent à en assurer la conduite ; il évite la dépense qu'entraîne l'achat de la ficelle pour moissonneuse, et il permet également d'éviter les pertes de grains qui se produisent inévitablement durant les transports et les manipulations qui précèdent les battages. Remorqué par 10 ou 12 chevaux, ou bien par un tracteur, elle permet de moissonner 6 à 8 hectares par jour.

Les récoltes sont belles, non seulement sur le littoral, mais encore sur les Hauts-Plateaux et aux confins du désert habituellement désolés. Les moissons atteignent des hauteurs inconnues et les épis chargés de grains volumineux, pèsent très lourd. Cette récolte merveilleuse, permettra aux colons de réparer un peu les ruines accumulées par une crise sans précédent. Mais il ne suffit pas que les chemins de fer réparent en toute hâte les machines et les wagons pour évacuer vers les ports les millions de sacs de grains récoltés, que les navires viennent s'amarrer le long des quais dans l'attente de leur cargaison, il faut que les colons disposent du matériel nécessaire pour faucher, lier, battre et ensacher.

Ce matériel, la maison Billiard peut le fournir et, ce qui est plus important, est à même d'en assurer le fonctionnement sûr à l'époque du grand travail. Elle possède, en effet, un stock important de pièces de rechange qui lui permet de donner satisfaction dans un délai très bref à toutes demandes. Elle a une équipe nombreuse de mécaniciens spécialistes susceptibles d'aller réparer rapidement les machines qui pourraient se trouver momentanément en panne. Les temps d'arrêt, si préjudiciables à l'époque des récoltes, se trouvent, de ce fait, réduits au minimum. On peut se rendre compte ainsi du concours qu'apporte aux agriculteurs une maison organisée ainsi que la maison Billiard.

La Maison Billiard est située à Alger, 30, boulevard Baudin. Elle a, à Oran et Bône, d'importantes succursales et des dépôts dans les principaux centres d'Algérie : Bouïra, les Issers, Médéa, Affreville, Vialar, Oued-Fodda, Bougie, Philippeville, Sétif, Constantine, Tiaret, Mascara, Bel-Abbès, Tlemcen, Casablanca.



La succursale de Bône

Une grave accusation
(*Le Sémaphore algérien*, 9 février 1924)

La « Lutte sociale », d'Alger, public en gros caractères l'accusation suivante contre M. Billiard, président de la chambre de commerce d'Alger, marchand de matériel agricole :

» D'un discours récent de M. Poincaré, nous extrayons ce cri d'alarme :

« Cette campagne contre notre franc ne peut réussir à la longue que si des Français font le jeu de ceux qui s'efforcent de déprécier notre monnaie nationale. Il est donc en notre pouvoir de l'enrayer en gardant nos francs et en ayant confiance en nous-mêmes, en combattant nos courtiers de panique et les fourriers de la défaite. »

« Et alors, pour édifier ceux qui croient encore au patriotisme que nos financiers ou industriels étalent aux yeux des naïfs, nous affirmons que ces jours derniers, M. BILLIARD a acheté, par l'intermédiaire de M. Wallut¹, de Paris, plus de DEUX MILLIONS DE DOLLARS au cours de 18 fr. 20 (une quarantaine de millions de francs).

« On tiendra !!!... avec l'argent des autres. En l'attendant, le sien, sans souci de la baisse, ou de la panique qui peut en résulter, on le met à l'abri. Plus le franc baisse, plus les dollars haussent ! »

Nous espérons que M. Billiard ne restera pas sous le coup d'une aussi grave accusation et qu'il aura à cœur de détruire dans l'œuf ce « canard » qui prend son vol.

RECTIFICATION
Une lettre de M. Louis Billiard
(*Le Sémaphore algérien*, 15 mars 1924)

Nous avons reçu de M. Louis Billiard, président de la chambre de commerce d'Alger, et marchand de machines agricoles, la demande de rectification suivante :

« Monsieur le rédacteur en chef,

Vous avez cru devoir reproduire en première page, dans les *Échos*, sous le titre « Une grave accusation », un article calomnieux du journal communiste la « Lutte sociale » affirmant que « j'avais acheté, par l'intermédiaire d'une maison de Paris, plus de deux millions de dollars pour une quarantaine de millions de francs », et vous : terminiez votre écho en exprimant l'espoir que je ne resterais pas sous le coup de cette grave accusation.

Le démenti a été donné catégorique, absolu, dans l'« Écho d'Alger » du 22 février dont je vous adresse ci-joint un exemplaire.

Votre journal étant lu par un grand nombre d'agriculteurs des trois départements algériens avec qui je suis en relations d'affaires, vous estimerez certainement comme moi que la stricte équité exige qu'ayant reproduit dans votre journal l'accusation de la « Lutte sociale » vous fassiez paraître aussi dans vos échos en première page du plus prochain numéro de la « Gazette des Colons » l'article de l'« Écho d'Alger » qui a fait justice de cette calomnie.

Je vous en remercie d'avance et vous prie de croire, Monsieur le rédacteur en chef, à l'expression de mes sentiments distingués.

Signé : L. BILLIARD.

M. BILLIARD N'A PAS ACHETÉ DE DOLLARS

On est venu me dire :

¹ Raymond Wallut & Cie, Paris :

www.entreprises-coloniales.fr/empire/Wallut_et_Cie_1892-1934.pdf

— Vous qui demandez que soit interdit l'achat des devises étrangères, savez-vous que le président de la chambre de commerce d'Alger a acheté deux millions cinq cent mille dollars au cours de 18,20.

— Bigre, savez-vous que ça fait une somme !

— Un peu plus de 46 millions de francs.

— Hum, même par les temps qui courent, .ce n'est pas une paille.

— Aussi trouve-t-on que, pour un président de chambre de commerce, le geste manque de patriotisme.

— Évidemment ! si c'est vrai !

— Comment, si c'est vrai. Mais tout le monde le dit.

— Tout le monde ne s'est pas demandé si M. Billiard a les moyens de sortir de sa poche, un beau jour, quarante-six millions, comme ça, pour faire une petite affaire, tout comme on tire trois sous de sa profonde pour acheter l' « Écho d'Alger ».

— Mais, M. Billiard est riche.

— J'admets qu'il soit à son aise; j'admets même qu'il possède 46 millions.

Croyez-vous qu'il lui soit possible d'en disposer si facilement pour faire une opération de Bourse ?

— Puisqu'on le dit !

— Qui on ?

— Mais, les communistes, par exemple !...

— Bah !

— Et des républicains libéraux que je connais...

— Bigre !

— Et des radicaux-socialistes !...

— Oh ! alors...

— C'est un journal communiste qui a soulevé le lièvre; d'autres journaux ont reproduit son information; il en a été parlé au congrès des mutilés de Blida ; le Syndicat commercial a été saisi de la question...

— Ça devient une grosse affaire.

— Très grosse, en effet.]

— Trop grosse !]

— Vous n'y croyez pas. ? ? ?

— Non, on me parlerait de un, deux, trois millions que, je me dirais, considérant que M. Billiard vend des machines agricoles américaines : après tout, c'est possible. Mais 46 millions, le chiffre est tellement fort qu'il me fait croire à un énorme canard.

— Pourtant, M: Billiard doit être coupable, puisqu'il ne répond pas.

— Il ne répond pas. Eh ! bien, il y a un moyen d'être fixé : je vais aller l'interroger...

Et je suis allé voir M. Billiard.

J'avoue que c'est fatigant, Avec le président de la chambre de commerce, il faut toujours avoir la tête en l'air, d'autant plus que l'accusation qui .a été portée contre lui ne semble pas lui avoir fait courber les épaules. Comme je n'aime pas perdre mon temps, je lui ai dit carrément :

— On vous accuse d'avoir acheté des dollars pour plus de quarante millions. Est-ce vrai ?

Et M. Billiard, sans hésiter, m'a répondu :

— Cette accusation est un mensonge.

Puis, d'un ton.; un peu cassant, il a ajouté :

— Je connais les bruits que l'on a lancés, mais je ne veux pas m'abaisser à donner un démenti à un journal communiste qui serait trop heureux de l'importance accordée à ses affirmations

— Je ne connais moi-même ces bruits que par la rumeur publique, et celle-ci a quelque importance. Vous êtes président de la chambre de commerce, M. Billiard.

— Et tout cela parce qu'un postier, violant le secret professionnel, a communiqué au

rédacteur d'un journal communiste un télégramme qui m'était envoyé par mon fondé de pouvoir, M. Clévenot. Ce rédacteur a mal lu le télégramme et a voulu mal le comprendre. Tenez, le voici :

Et le président de la chambre de commerce me communiqua un télégramme qui, si j'en ai bien compris le sens, annonçait que des achats de dollars avaient été faits par une maison de Paris, mais que ces achats étaient interrompus par la hausse. On conseillait, en somme, à M. Billiard, s'il avait besoin de se couvrir pour payer ses achats à l'Amérique d'attendre.

D'ailleurs, celui-ci m'expliquait :

— De passage à Paris pour le Salon de la machine agricole, M. Clevenot télégraphiait à Alger le 17 janvier que la maison R. Wallut et Cie avait acheté pour son propre compte déjà un million et demi de dollars au cours de 18,20 et qu'il lui en restait encore à acheter un million, le tout pour payer ses propres achats en Amérique.

Ce renseignement, ajoutait M. Billiard, pouvait être utile pour nos achats éventuels, mais dans, des proportions bien moindres. Si, en effet, la maison R. Wallut vend en France plus de dix mille moissonneuses, le chiffre atteint par ma maison en Algérie n'est que de 600.

D'ailleurs, et M. Billiard appuyait sur les mots, confiant dans le relèvement du franc, ma maison n'a pas encore acheté de dollars pour le paiement de ses moissonneuses. Tous les Algériens qui me connaissent savent que je n'ai jamais fait de spéculation et que je n'ai ni le désir, ni la capacité financière d'acheter 2 millions 500.000 dollars pour 46 millions de francs.

— Eh ! bien, Monsieur le président, voici des précisions intéressantes pour les lecteurs de l'« Écho ».

— Ah ! non ! sursaute M. Billiard,

— Pourquoi, pas ? Puisque. vous me l'avez dit, puisque vous le direz certainement aux personnes qui vous poseront la question, comme je l'ai fait. Laissez-moi donc le répéter. Quand les canards font trop de bruit, on leur coupe la tête...

Et je partis, vite pour ne pas m'entendre dire :

— Je ne vous autorise pas à raconter notre conversation.

Edmond BERLUREAU.

S.A., 18 déc. 1924, p. 99 ans.

Annuaire industriel, 1925 :

PÉCARD-MABILLE (Les fils de), Amboise (Indre-et-Loire). T. 7. Ad t. Pressoirs-Mabille-Amboise. Codes : A.Z. code particulier, A.B.C 5th. [Représentant général pour l'Algérie : M. L. Billiard, Alger, Oran et Bône.](#)

Matériel de vinification : appareils de serrage pour anciennes vis de pressoirs. Appareils de serrage au moteur, pour pressoirs. Pressoirs continus sur pieds et sur roues. Débourbeur de moûts, émietteurs de marcs. Pressoirs hydrauliques. Pompes de compresseurs. Élévateurs à godets. Transporteurs à palettes. Foulo-pompes à vendange non égrappée. Pompes à moût. Groupes moto-presses. Installations complètes de vinification. Matériel pour cidrerie. Installations complètes de cidreries. Matériel pour huileries. Installations complètes d'huileries. (30-37455).

1926 : Louis BILLIARD et ÉTABLISSEMENTS LOUIS BILLIARD,
administrateurs des ATELIERS ET FONDERIES C. DUCROS, Oran
www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Ducros_AFCD-Oran.pdf

ÉTABLISSEMENTS LOUIS BILLIARD
S.A. au capital de 7 MF
Siège social : Alger, 30, bd Baudin.
Registre du commerce : Alger, n° 12.616
(*Annuaire des valeurs de l'Afrique du Nord, 1926-1927, p. 904*)

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Composé de 3 à 5 membres, nommés p. 6 ans, prop. de 20 act.
BILLIARD (Louis), 30, bd Baudin, Alger ; pdt ;
CLÉVENOT (Charles), 3, r. Berthelot, Alger ;
LEVECQUE (Gaëtan), 5, r. de Lessps, Oran ;
MARCHAND (Louis), 14, r. Bourlon, Alger.

COMMISSAIRE AUX COMPTES
MARSHAL (Célestin), 71, r. de Lyon, Alger.

Objet. — Fab. et commerce de machines agricoles et industrielles.
Capital social. — 7 MF, en 7.000 act. de 1.000 fr.
Répartition des bénéf. — 5 % à la rés. légale ; 6 % aux act. Sur le solde :
prélèvements nécessaires p. réserves et gratifications personnelles. Le surplus, aux
actionnaires sans distinction.

LE SILO SILOUDEN
assure toujours une abondante nourriture à vos troupeaux
(*L'Afrique du Nord illustrée, 3 mars 1928*)

Installations moderne de fermes
vacheries, porcheries, abreuvoirs automatiques
machines à ensiler brevetées
Manutention mécanique — Machines à traire

SOCIÉTÉ D'INSTALLATIONS MÉCANIQUES et AGRICOLES
CAPITAL : 1.500.000 FRANCS

SIÈGE SOCIAL
BUREAUX & MAGASINS
75, bd du Montparnasse
PARIS (VI^e)

AGENCES :

ALGÉRIE : Établissements BILLIARD
TUNISIE : Société AGRICULTOR
MAROC : Établissements Henri HAMELLE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE ;
BERTAULDEB-PARIS

TÉLÉPHONE : LITTRÉ 98,15
R. C. SEINE 210.813

La mutualité agricole
Inauguration de la cave d'Ouled-Fayet
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 1^{er} septembre 1928)

.....
réalisateurs de la cave, MM. Marchand, directeur de la maison Billiard
.....

Relizane
La Quincaillerie Moralès
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 29 décembre 1928)

.....
Devant ce grand succès, la maison Louis Billiard, d'Alger — machines agricoles, tracteurs, etc. — dont on connaît le sérieux et la circonspection, n'hésitait pas à confier sa carte à M. François Moralès en qui elle savait trouver un représentant honnête, sérieux et d'une très grande activité.

Exposition générale d'Oran
Le stand Louis Billiard
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 10 mai 1930)

Le stand occupé par les Établissements Louis Billiard à l'Exposition générale d'Oran est éminemment représentatif de la place particulièrement importante occupée par cette maison sur le marché nord-africain, dans le commerce des machines agricoles. Ce stand, situé sur une superficie de plus de 1.500 mètres carrés, se signale à l'attention des visiteurs par deux grands moulins à vent dont les pylônes, édifiés sur des massifs fleuris, servent de portiques à deux moulins, une moissonneuse-batteuse « Mac-Cormick », type coteaux, est installée en position de travail sur les pentes, dépassant 50 pour 100.

Cette disposition de la machinerie produit un effet saisissant, étant donné surtout que tous les organes sont en marche.

Un peu plus loin, deux autres moissonneuses-batteuses « Mac-Cormick », d'un modèle différent, profilent leur masse imposante.

On trouve ensuite toute la gamme des instruments « Mac-Cormick », si répandus en Algérie, tels que : les tracteurs à roues, les charrues, la lieuse à tracteur, la presse à fourrage, les déchaumeuses et pulvérisateurs à disques, etc.

Dans le centre du stand est installée une réplique fidèle de la première moissonneuse mécanique inventée, en 1831, par « Mac-Cormick ». Cette curieuse machine, fort intéressante à étudier au point de vue documentaire, comportait déjà tous les organes principaux des moissonneuses actuelles et suscite un vif mouvement de curiosité parmi les visiteurs.

Sont ensuite présentés les tracteurs à chenilles « Clétrac » de tous modèles, les

charrues et treuils Guyot pour défoncements, les matériels de battage de la « Société française de Vierzon » et des instruments d'intérieur de ferme.

Dans un emplacement spécial sont exposés les instruments pour la vinification : foulo-pompes et pressoirs « Mabile », émietteuses et tableaux de distribution ; en face, une installation de pompage avec moteur à huile lourde « Douge » a été réalisée et fonctionne sous les yeux attentifs des visiteurs.

Dans le fond du stand, du côté opposé aux moulins à vent, s'élève la silhouette imposante de deux silos métalliques « Silouden » pour les fourrages, encadrant un coquet pavillon dont la porte d'entrée est surmontée d'un haut-relief. Cette véritable œuvre d'art représente la première moisson mécanique par « Mac-Cormick » en 1831.

Par son importance, par le nombre considérable, d'instruments agricoles de toutes sortes qui y sont exposés, par ses proportions harmonieuses, le stand des Établissements Louis Billiard offre un ensemble aussi intéressant que plaisant qui attire un nombre considérable de visiteurs.

A proximité de l'emplacement occupé par les Établissements Louis Billiard se trouve le stand des Établissements A. Nodet, de Montereau, constructeurs de semoirs en lignes et à la volée et de distributeurs d'engrais. On remarque en particulier, dans ce stand, les nouveaux semoirs à disques, en lignes, dont la construction présente un caractère de fini à l'abri de tout reproche.

Un peu plus loin, les Établissements Vermorel, de Villefranche-sur-Saône, présentent leurs plus récentes nouveautés en appareils pour le traitement des maladies de la vigne et des arbres fruitiers, notamment un moto-pulvérisateur d'une conception particulièrement heureuse.

Notons en terminant, que les stands Nodet et Vermorel sont tenus par les Établissements Louis Billiard qui sont les représentants exclusifs de ces importantes firmes.

*
* * *

.....
En 1927, une nouvelle succursale était créée à Constantine, puis, des agences s'ouvraient [la même année], à Tlemcen, en 1929 à Philippeville et à Tiaret.

Cette organisation commerciale se renforçait par la constitution de 70 représentants ou agents disséminés sur tout le territoire algérien. La plupart d'entre eux possèdent en dépôt les pièces de rechange les plus courantes et tous déploient, au service des intérêts de leur grande maison, une activité remarquable, si bien que les affaires ne cessent de se développer avec une régularité qu'il convient de retenir.

C'est pourquoi, d'ailleurs, le stand des Établissements Louis Billiard est l'objet de l'unanime attention des visiteurs de l'exposition d'Oran, qui constitue une œuvre que l'Algérie s'honore d'avoir vu naître et prospérer à la mesure de son superbe avenir.

ÉTABLISSEMENTS LOUIS BILLIARD
(L'Africain, 21 juillet 1931)

Les ventes de matériel agricole ou cave ont sensiblement diminué au cours de l'exercice par suite des mauvaises récoltes et de la mévente des produits agricoles. Cependant, les bénéfices de l'exercice 1930 se sont encore élevés à 1.326.299 fr. 95, laissant, avec le report ancien un total disponible de 2.586.890 francs, permettant la distribution d'un dividende de 12 % ou 120 fr. par action et le report à nouveau d'une somme de 1.386.000 francs.

ALGER
Société des amis de l'Université d'Alger
(*L'Afrique du Nord illustrée*, 31 mars 1934)

Il vient de se créer, à Alger, une Société des amis de l'Université, destinée à rendre les plus grands services.

.....

Membres : ... Billiard, industriel, ancien président de la chambre de commerce...

BANQUE DE L'ALGÉRIE
(*Les Annales coloniales*, 29 novembre 1935)

MM. ... **Louis]** Billiard..., administrateurs ...r sortants, ont été réélus.

M. LOUIS BILLIARD,
président honoraire de la chambre de commerce d'Alger,
EST MORT HIER
(*L'Écho d'Alger*, 28 février 1936)



La carrière du défunt

M. Louis Billard était né à Alger le 4 février 1862. Ancien élève de l'École polytechnique, chef d'escadron d'artillerie honoraire, ingénieur constructeur, il fut élu pour la première fois membre de la chambre de commerce d'Alger en 1899 et devint président de cette assemblée en 1910, poste qu'il occupa jusqu'en 1930. A cette date, et malgré les instances pressantes de ses amis et de tout le corps consulaire, il décida de ne plus assumer une tâche trop lourde pour son état de santé.

M. Billiard fut le président fondateur de l'assemblée des présidents de chambre de commerce d'Algérie, organisme qui vient de céder la place à la région économique.

Pendant la guerre, il fut président de la commission des charbons, président du comité de propagande pour les emprunts nationaux, vice-président du comité de ravitaillement.

Depuis la guerre, il était président du comité permanent des foires-expositions, président du conseil d'administration de la Banque populaire, président du comité d'assistance aux indigènes, président du comité du conseil d'administration du Crédit hôtelier, membre du conseil d'administration de la Banque de l'Algérie, membre du conseil d'administration du P.-L.-M. métropolitain, président de l'association algérienne des anciens élèves de Polytechnique.

M. Louis Billiard était commandeur de la Légion d'honneur, officier d'académie, chevalier du mérite agricole, officier de l'ordre de l'empire britannique et était titulaire de la médaille d'or de la mutualité.

Ce que nous dit M. Morard

M. Louis Morard, l'actif et très distingué président actuel de la chambre de commerce, que nous sommes allés voir dans son bureau du palais consulaire, nous a tout d'abord dit la douloureuse émotion que l'industrie et le commerce algérois allaient ressentir à l'annonce de cette triste nouvelle. Parlant ensuite de M. Billiard, il évoqua l'œuvre qu'il avait accomplie au cours de son passage à la chambre de commerce d'Alger.

« Ce fut, nous a-t-il dit, un grand président qui a rempli ses fonctions avec une distinction remarquable.

Il a donné à la chambre de commerce d'Alger, aussi bien en Algérie qu'en France et à l'étranger, un prestige exceptionnel.

Il avait compris l'avenir qui était réservé au port d'Alger et n'avait pas hésité à élaborer, en collaboration avec les services des Ponts et chaussées, un programme de travaux de la plus grande envergure.

Ceux qui ont été appelés à l'honneur de lui succéder n'ont pu avoir comme tâche que de poursuivre celle qu'il avait entreprise. »

*

* *

Nous nous inclinons très respectueusement devant la dépouille de cet éminent Algérien, de cet homme qui fut l'honneur de son pays, et dont la mémoire restera étroitement liée à l'histoire économique de l'Algérie.

Nous présentons à sa famille et aux personnes cruellement éprouvées par ce deuil nos très sincères condoléances.

Dès la nouvelle de la mort de M. Billiard, M. Le Beau, gouverneur général de l'Algérie, a fait déposer sa carte au domicile du défunt.

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles MM. Morard, président de la chambre de commerce ; Ed. Tiné, ancien vice-président de la chambre de commerce ; Brunel, ancien maire d'Alger ; Lucien Borgeaud, conseiller général ; Frédéric Lung, Delbays, etc., se sont également rendus au domicile du défunt.

La veillée funèbre a été assurée par le personnel de la maison Billiard.

Les conseillers du commerce extérieur de la France
(*L'Écho d'Alger*, 26 février 1937)

Paris, 25 février. — Sont renouvelés dans leurs fonctions de conseiller du commerce extérieur de la France ou de l'Algérie, pour une nouvelle période de cinq ans, à dater du

présent décret :

MM. ... Biscarrat Henri, agent des établissements Louis Billiard à Sétif...

EMPLOYÉS DES QUINCAILLERIES
Syndicat des employés de commerce (C.G.T.)
(*L'Écho d'Alger*, 18 octobre 1937)

Les 5 et 6 octobre, les arbitres désignés pour résoudre le conflit qui opposait les employés des quincailleries d'Alger et leurs employeurs, MM. Constant di Luccio, professeur à l'école normale de Bouzaréa, et [Louis Marchand, administrateur délégué des établissements Louis Billiard](#), ont décidé d'un commun accord :

1° Qu'il n'y a pas lieu de modifier l'article 3 de la convention collective du 1^{er} juillet 1936 en ce qui concerne la classification du personnel et sa rémunération de base ;

2° D'instituer une indemnité de cherté de vie fixée comme suit et devant être payée à tout le personnel :

150 francs par mois pour tous les employas, hommes et femmes, de plus de 21 ans ;
110 francs par mois pour tous les employés, hommes et femmes ayant plus de 18 ans ;
80 francs par mois pour tous les employés, hommes et femmes ayant moins de 18 ans ;
150 francs par mois pour les chauffeurs payés au mois ; 37 fr. 50 par semaine pour les chauffeurs payés à la semaine ; 120 francs par mois pour les garçons de magasins, livreurs, veilleurs de nuit, manœuvres et emballeurs payés au mois ; 30 francs par semaine pour les manœuvres et emballeurs payés à la semaine ; 4 francs par jour pour les manœuvres payés à la journée ;

3° Le bénéfice de ces indemnités sera acquis à dater du 1^{er} mars 1937.

Le rappel pour la période allant du 1^{er} mars au 1^{er} octobre sera payé dans un délai aussi réduit que possible ; ce rappel pourra toutefois être payé en trois termes égaux, savoir : un tiers le 15 octobre, un tiers le 15 novembre et un tiers le 15 décembre 1937.

AVIS DIVERS
(*L'Écho d'Alger*, 21 et 22 septembre 1939)

MALGRÉ difficultés causées par mobilisation grande partie personnel, les Éts Louis BILLIARD, d'Alger, ont pu rouvrir une grande partie de leurs succursales et dépôts en utilisant leur personnel non mobilisé.

Réception du général américain Ralph TOBIN
à la Bonne Volonté franco-américaine
(*L'Écho d'Alger*, 18 mars 1944)

.....
Parmi les membres qui accueillirent les nombreuses personnalités américaines et françaises invitées se trouvaient : M. le professeur Henry Dupont, chef du département des langues romanes au Hunter Collège de New-York, et Mlle Clevenot, ancien professeur au Hunter Collège et au Wellesley Collège, directeurs du Comité ; ... Mme et M. Charles Clevenot, président des établissements Louis Billiard...

La « Universal Bean Harvester »,
machine à récolter les légumes secs,
est présentée aux agriculteurs
par M. RENAUD
(*L'Écho d'Alger*, 25 octobre 1944)

Dans le hall des établissements Billiard, boulevard Baudin, est exposée une machine à récolter les légumes secs, qui a été présentée, hier matin, au public agricole et à la presse par M. Barbut, inspecteur général de l'agriculture chargé de la direction de la production.

Cette machine, importée à titre d'exemplaire des États-Unis, où elle est construite par la maison Wiar-Plow (la plus ancienne sans doute pour la construction des charrues), travaillant en terre souple et pour des cultures à maturité régulière, peut récolter par deux rangs à la fois sur deux hectares par jour, alors que le travail à la main demande 7 à 9 journées par hectare.

Tirée par deux chevaux ou ânes, la machine comporte deux lames dont les tranchants se font face et coupent sous terre les plants que des tiges en fer rond rassemblent au-dessus du sol. Valant, aux États-Unis, 65 dollars environ le « Universal Bean Harvester » pourrait être livré pour 5.500 ou 6.000 francs aux cultivateurs d'Algérie. Cet engin convient aux grandes et moyennes cultures de lentilles, pois verts, pois chiches, etc., semés en lignes de 60 cm. à 1 mètre d'écartement.

M. Barbut, qui, en présence de M. Wattin, président de la chambre d'agriculture, et de nombreux agriculteurs algériens, a présenté cette machine, et donné toutes les explications désirables, a précisé qu'une vingtaine de machines de ce modèle étaient dès maintenant commandée en Amérique.

AEC 1951 :

Établissements Louis Billiard, 16, boulevard Baudin, Alger. — 1924. — 10 millions de fr. — Fabrication et commerce de machines agricoles.
